

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES VALLÉES DE LA BRAYE ET DE L'ANILLE

Délibération N°20240909

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-six septembre à 19 h30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Vallées de la Braye et l'Anille légalement convoqué s'est réuni à Val d'Etangson (Evallé) en séance publique sous la Présidence de Monsieur Michel LEROY.

Étaient Présents :

| | |
|-----------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Date de convocation | MM. BORDEAU Christian, CHÉRON Michel, FLAMENT Dominique, FOUCAULT Yves, GRÉMILLON Patrick, GUIBERT Aris, LABURTHE-TOLRA Benjamin, LACOCHE Jacques, LEBERT Philippe, LEDIEU Christophe, LEROY Michel, MARIAIS Jean-Pierre, MARTEL Jean-Pierre, MASSÉ Nicolas, MERCIER Marc, NICOLAÏ Christophe, PARIS Hubert, PLUT Jean-Claude, VADÉ Prosper et Mmes BESNIER Claire, BONNEFOY Béatrice, BRIGANT Nicole, DAVID Isabelle, GAUTIER Cindy, GERMAIN Martine, JUMERT Annie, MENU Catherine, MERCIER Nadine, NELET Annie, RENARD Candy, ROUGET Anne-Marie, STERBA Éléonora, membres titulaires, MM. DUPIN Christian, HUGUET Jean-Pierre membres suppléants. |
| 18 septembre 2024 | |
| Date d'affichage | |
| 18 septembre 2024 | |
| Nombre de conseillers | |
| En exercice : 42 | |
| Présents : 34 | |
| Votants : 38 | |

Étaient excusés :

M. BOSNYAK Yvan
M. CHABILLANT Jean-Luc
M. DARROY Claude démissionnaire remplacé par son suppléant M. DUPIN Christian
M. GAUTHIER Renaud
M. GUIBERT Cédric donne pouvoir à Mme MENU Catherine
M. JAMOIS Xavier donne pouvoir à M. MARTEL Jean-Pierre
M. MORIN Sébastien
M. POTTIER Louis remplacé par son suppléant M. HUGUET Jean-Pierre
Mme LELONG Françoise donne pouvoir à M. LEROY Michel
Mme PRIEUR Sergine donne pouvoir à M. PLUT Jean-Claude

Madame RENARD Candy est nommée secrétaire de séance.

OBJET : DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES ENGAGEMENT PARTENARIAL 2024- 2027

Dans le cadre de la modernisation de la gestion publique locale et de l'amélioration de la qualité des comptes, la Communauté de Communes des Vallées de la Braye et de l'Anille (CCVBA) et la direction départementale des finances publiques (DDFIP) de la Sarthe souhaitent s'engager dans une démarche volontariste, visant à accroître l'efficacité des circuits comptables et financiers et le service rendu aux usagers, et à renforcer leur coopération.

Un état des lieux réalisé et une réflexion sur l'amélioration de la qualité d'exécution des missions communes ont permis d'identifier les besoins et les attentes mutuels et de définir, conjointement, les actions à engager et les domaines à prioriser.

La CCVBA et la DDFIP se sont fixées une série d'objectifs organisés autour de quatre axes majeurs de progrès en matière de gestion publique locale :

- ✓ Faciliter le travail de l'ordonnateur, en développant et en enrichissant les échanges
- ✓ Améliorer l'efficacité des procédures, maîtriser les délais de paiement et améliorer les conditions de recouvrement, en modernisant les chaînes de recettes et de dépenses
- ✓ Offrir une meilleure lisibilité des comptes aux décideurs en améliorant la qualité comptable
- ✓ Développer l'expertise comptable, fiscale, financière et domaniale au service des responsables.

La convention ci-annexée présente les axes et actions régissant les relations entre CCVBA, la DDFIP de la Sarthe, le service de gestion comptable (SGC) de La Ferté-Bernard et le conseiller aux décideurs locaux (CDL) de la collectivité.

Après avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la convention d'engagement partenarial 2024-2027 avec la direction départementale des finances publiques de la Sarthe, ci-annexée,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer ladite convention.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus.

Extrait certifié conforme.

Saint Calais, le 26 septembre 2024

La secrétaire de séance,

Le Président,

Candy RENARD



Michel LEROY

COMMUNAUTÉ de COMMUNES des
VALLÉES de ... ERILLE
10, rue Saint-Eustache
72120 SAINT-CALAIS